

5. COMPOSITION DU CONSEIL

Monsieur Barrette explique que dans le passé, la composition du CÉ pour le CFP avait été adoptée afin qu'il y ait trois membres représentant les entreprises ainsi que du milieu sociocommunautaire. Toutefois, la loi sur l'instruction publique (LIP) exige deux membres pour chacune des catégories nommées ci-dessus. Considérant qu'il est de plus en plus difficile de recruter des représentants sur le conseil d'établissement, il est proposé de revoir la composition du CÉ et de s'en tenir à deux représentants d'entreprise ainsi que 2 représentants d'organismes sociocommunautaire.

RÉSOLUTION 2324-CE1-03

Il est proposé par monsieur Jason Smith;

QUE la composition du conseil soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. BUDGET FONCTIONNEMENT

Il est convenu par les membres que les séances qui auront lieu en décembre et en juin seront suivies d'un souper au restaurant de l'école à la Table des 3 vallées. Le repas sera préparé par les élèves de cuisine et cuisine du marché dans le cadre de leur formation.

RÉSOLUTION 2324-CE1-04

Il est proposé par monsieur Gérard Fischer;

QUE le budget fonctionnement soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Le document portant sur les règles de fonctionnement du CÉ est présenté. Les membres conviennent d'en faire la lecture et de faire un retour lors de la prochaine séance, s'il y a des questions. Il est mentionné que les procès-verbaux seront déposés sur le site internet du CFP une fois adopté. Les nouveaux membres sont informés qu'il y a des capsules vidéo de formation portant sur le conseil d'établissement. Toutefois, certains sujets ne touchent pas la formation professionnelle. Un cartable contenant les fiches de formations appropriées sera préparé pour la prochaine rencontre.

8. SUJETS ABORDÉS AU CÉ

Madame Nathalie Séguin présente le document portant sur les sujets qui seront abordés en cours d'année lors des CÉ.

9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Monsieur Barrette présente le document et mentionne qu'il doit être signé et retourné à Mme Carole Lefebvre.

10. ADMINISTRATION DU CENTRE

a) **État de la clientèle 2023-2024**

La direction présente un bilan de l'état des inscriptions. Deux groupes du programme de Cuisine ont débuté, dont un en formule ATE et qui relève d'un partenariat avec le Château Montebello et le Hilton/Casino du Lac Leamy. Nous avons dû reporter les formations de boucherie et mécanique automobile en raison d'un nombre d'inscriptions insuffisant. Finalement, la formation en Cuisine du marché va débuter le 23 octobre prochain.

Dans l'ensemble, le début d'année scolaire est meilleur que l'an dernier en ce qui concerne le nombre d'élèves.

Encore cette année, nous avons emprunté la carte d'enseignement pour la formation : Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED) de Vision Avenir. La formation s'offrira au Pavillon de Papineauville.

Monsieur Fischer mentionne qu'il serait intéressant de relancer les élèves qui ont abandonné et n'ont pas terminé leur formation. La direction mentionne qu'en lien avec le prochain projet éducatif qui est présentement en développement, un des moyens en lien avec l'augmentation du taux de diplomation, sera la mise en place d'un système de relance. Monsieur Smith précise que nous devrions également recourir à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pour inciter les gens qui n'ont pas complété leur formation, mais qui ont cumulé de l'expérience de travail.

b) **Résultat financier 2022-2023**

La direction présente le bilan financier de l'année scolaire 2022-2023. Le centre termine avec un léger déficit de 2352\$. Le centre de service scolaire a absorbé ce déficit.

c) **Campagne de financement 2023-2024**

Depuis plusieurs années le groupe de cuisine du marché faisait des activités de levés de fonds afin de réaliser un voyage gastronomique en Europe. Les collectes de fonds s'avèrent de plus en plus difficiles et avec les hausses des prix, le coût du voyage est de plus en plus dispendieux. Il a donc été décidé que cette année le voyage gastronomique serait réalisé au Québec. Le voyage comprendra des visites de différents producteurs ainsi que d'autres écoles hôtelières. La principale activité de financement sera la production de plats cuisinés à partir de la récupération de surplus d'aliments qui seront vendus à la Boutique Gourmande.

RÉSOLUTION 2324-CE1-05

Il est proposé par monsieur Gérard Fischer;

QUE la campagne de financement 2023-2024 soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d) Fonds à destination spéciale (FDS)

Le solde en date du 30 juin 2023 sera reporté pour l'année 2023-2024. Il est mentionné que considérant que le Chef Gaétan Tessier est revenu du voyage gastronomique avec ses élèves depuis peu le solde du FDS-CDM sera mis à jour puisque certaines dépenses n'apparaissent pas encore dans le compte.

RÉSOLUTION 2324-CE1-06

Il est proposé par monsieur Jason Smith;

QUE les fonds à destination spéciale (FDS) soient adoptés tels que proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. PROPOSITION DU CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier des prochaines rencontres sera comme suit et les invitations seront envoyées via Outlook par Mme Carole Lefebvre.

2^e séance le 6 décembre 2023 suivie d'un souper;

3^e séance le 13 février 2024;

4^e séance le 16 avril 2024;

5^e séance et la dernière le 11 juin 2024 suivie d'un souper.

12. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a personne du public présent à la séance.

13. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 6 décembre et sera suivie d'un souper au restaurant du CFP La Table des 3 Vallées et M. Barrette se chargera de faire la réservation.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2324-CE1-07

Il est proposé par madame Nathalie Séguin;

Que la séance soit levée à 18 h 27.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Séguin

Présidente

Carole Lefebvre

Secrétaire de centre

Date

Date